

## Conseil Municipal du 20 janvier 2025

Présents : Christian BETON, Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Chantal JACOBS, Jean-Marc POUILLON, Michel RIVAL, Janine GALLIN-MARTEL, Isabelle GROUSSOL, Maria VUONG, Caroline SONDAZ, Gani BAGCI, Jean-Paul RUKUNDO, Nathalie PACCINI, Dylan RAHIS, Bernard BELONY, Nicole YVRARD, Jean-Pierre MAILLES, Séverine ANDRIOT.

Excusés : Laurent GLAD (pouvoir à C. Beton), Paul BONNAIRE (pouvoir à Michel Rival), Xavier FRANCISCO, Carole SOUAK (pouvoir à Janine Gallin-Martel), Armel TALBOT (pouvoir à N. Yvrard).

Secrétaire de séance : G. Bertola-Boudinaud

**Création de 3 postes d'agents de Maîtrise:** 3 agents, adjoints techniques principaux 1<sup>ère</sup> classe, ont été inscrits sur liste d'aptitude pour accéder au grade d'agent de maîtrise. Il est proposé de créer les emplois et de supprimer, après nomination, les anciens grades. (unanimité)

**Passage à temps plein d'un adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe :** Afin que la collectivité puisse respecter ses obligations réglementaires en matière de RGPD dont la mise en place et le suivi sont très chronophages, Monsieur le Maire propose de porter la quotité de travail d'un adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe de 80 à 100 % à compter du 1<sup>er</sup> mars avec suppression du poste actuel à nomination. En parallèle l'agent se verra confier d'autres missions (gestion de la police de publicité et d'enseignes, référent de la collectivité auprès des entreprises et commerces communaux). Il est proposé d'autoriser le changement de quotité de travail de ce poste. (unanimité)

**Soutien à Mayotte :** A la suite du passage du cyclone Chido, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles sont catastrophiques et durables. Face à ce constat, l'Association des Maires de France appelle les communes et intercommunalités à apporter leur soutien financier par des dons aux organismes gérant les opérations d'urgence déployées sur place (Protection Civile, Croix Rouge). Le rapporteur propose de réaliser un don de 500 € auprès d'un de ces organismes. (Unanimité)

### **Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour les opérations suivantes : Opération 104 – Voirie : 40 000 €, Opération 105 – Hydraulique : 20 000 €, Opération 108 – Bâtiments : 40 000 €, Opération 109 – Matériel : 26 000 €, Opération 136 – Gymnase Rénové : 20 000 € , Opération 137 – Terrain de Football : 160 000 € (unanimité)

**Donation croix et terrain Ruffieu :** une habitante a sollicité la commune concernant la préservation de la croix de Ruffieu. Cette habitante est propriétaire de la dite croix, située à côté du lavoir de l'avenue de Ruffieu. Elle souhaite faire la donation de la croix et de la parcelle sur laquelle elle est située (parcelle AB 0727), afin de s'assurer de sa préservation dans le temps. Le rapporteur propose d'accepter cette donation. Les frais de notaire seront à la charge de la mairie. (19 voix pour, 2 abstentions)

**Participation au Centre Médico Scolaire :** La participation financière de la commune aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Bourgoin-Jallieu est recalculée chaque année en fonction du nombre d'élèves inscrits et des frais de fonctionnement. La contribution de Nivolas-Vermelle, cette année s'élève à 85,54 €. (unanimité)

**Vœu de soutien à la tribune des professionnels de l'audiovisuel :** alors que toutes les chaînes de radios et de télévisions publiques sont en augmentation d'audience, grâce à la qualité de leurs programmes, le projet de fusion de tout l'audio-visuel qui n'a pas pu être soumis au parlement du fait de la démission du gouvernement, reste complètement d'actualité.

Ce projet dont l'objectif est de réduire les coûts de l'audio-visuel public, après la suppression de son financement autonome ira vers une perte de la qualité des programmes, en particulier de la couverture des informations locales. Proposition d'adopter un vœu de soutien aux personnels de l'audio-visuel public (19 voix pour, 2 abstentions)

**Déclarations préalables :**

Sébastien Ray : parcelle AB 31, en zone Uc au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 414 chemin du Tillaret.

Solutions Energétiques de France : parcelle AC 184, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 1724 RD 1085.

SEMIDAO : parcelle AC 367, en zone Ui au PLU pour création de deux fenêtres en façade, 810 rue du Vernay.

Rhône-Alpes Fondations : parcelles AB 644, 671, 680, 690, 691,695, en zone Ui, pour installation d'une clôture 135 Prairies de Ruffieu.

Paul-Eric Feste : parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour fermeture partielle d'un carport existant, 780 rue du Vernay.

Paul-Eric Feste : parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 780, rue du Vernay.

Jérémy Neyret : parcelle AH 96, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une clôture et d'un portail, 40 passage Pierre Bérégovoy.

Manon Gedda : parcelle AE 96, e zone Ua au PLU, pour changement des menuiseries extérieures, 2997 RD1085.

Chaines Nguyen : parcelle AB322, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 132, rue des Plattières.

Bernard Moulin : parcelle AC 240, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour réfection de façades et pose d'un bloc de climatisation, 237, rue des Châtaigniers.

**Permis de construire :**

Clément Redon et Lina Bejuy : parcelle AD 572, en zone Ub au PLU, pour extension d'une maison d'habitation et installation d'un abri de voitures, 51, allée du Clos Jayet.

